

Taux de remboursement **Prestations Garanties**

mutuelle

TOTALE

Selon conditions et limites : règlement mutualiste et contrats spécifiques - Sous réserve de Pourcentage sur la base de remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire dans la limite des dépe	modifications règlementaires non publiées à la date d'onses réelles et dans le respect du parcours de soins coordon	établissement du présent document (l nes. Contrat « responsable et solidaire ».	er août 2019)
HOSPITALISATION			
Forfait journalier hospitalier	-	100 %	100 %
Frais de séjour chirurgical et médical	80 % ou 100 % (1)	20 % (1)	100 %
Soins - Médecins adhérents ou non à un DPTM* Convalescence, centre de rééducation	80 % ou 100 % (1) 80 % ou 100 % (1)	20 % (1) 20 % (1)	100 % 100 %
Chambre particulière (en option) - avec nuitée	-	49 € à 57 €/jour (1)	49 € à 57 €/jour (1)
- sans nuitée	-	30 €/jour	30 €/jour
Indemnités Journalières Hospitalisation (3) (en option)	-	17 €/jour	17 €/jour
TRANSPORT	65 %	35 %	100 %
SOINS COURANTS			
Médecins généralistes, spécialistes, imagerie médicale - Médecins adhérents ou non à un DPTM*	70 %(2)	30 % (2)	100 % (2)
Analyses et examens de laboratoire	60 %	40 %	100 %
Honoraires paramédicaux Soins infirmiers - Massages - Kinésithérapie.	60 %	40 %	100 %
Médicaments à 65 %	65 %	35 %	100 %
Vaccin antigrippal	-	100 %	100 %
PROTHÈSE			
Orthopédie et petit appareillage remboursés	60 %	40 %	100 %
Capillaire, mammaire, oculaire	100 %	200 %	300% Dans la limite d'un plafond annuel de 300 € par type de prothèse
AIDE AUDITIVE (3)			
Panier 100% santé** - Aide auditive de classe par oreille	60 %	40 %	100% Dans la limite des dépenses réelles par appareillage
Hors panier 100% santé - Aide auditive de classe II par oreille	60 %	40 %	100% Dans la limite des dépenses réelles par appareillage
DENTAIRE			
Panier 100% santé*** - Soins et prothèses 100% santé Hors panier 100% santé - Soins - Prothèse dentaire acceptée	70 % 70 % 70 %	30 % 30 % 30 %	100% Remboursement intégral*** 100 % 100 %
- Orthodontie acceptée OPTIQUE	100 %	-	100 %
Panier 100% santé***			
- Monture + verres 100% santé Hors panier 100% santé - Monture et verres	60 % 60 %	40 % 40 %	100% Remboursement intégral*** 100 %
- Lentilles acceptées	60 %	40 %	100 %
BIEN-ÊTRE & PRÉVENTION			
Consultation podologie en diabétologie	-	25 € (4)	25 €

de la Sécurité sociale

PRÉVOYANCE

Capital décès accidentel (5) (en option) : De 30 000 € à 150 000 €

TÉLÉCONSULTATION (gratuit) (6)

Ce service vous est proposé en partenariat avec la plateforme MesDocteurs à partir du 1er janvier 2020 et accessible depuis votre espace adhérent sur pavillon-prevoyance.fr

Comparez!

Multirisques habitation, scolaire, prévoyance, retraite, assurance prêt immobilier...

Nos conseillers à votre écoute

*DPTM: Dispositif de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM,OPTAM-CO...).** Remboursement intégral du panier 100% santé à partir de 2021.*** Prise en charge à 100% du panier 100% santé à partir de 2021.*** Prise en charge à 100% du panier 100% santé selon la réglementation en vigueur sur les prix limites de vente.
Imagerie médicale : radiologie, échographie, scanner, endoscopie...
(1) Selon la nature de l'intervention ou des soins. (2) Pas de prise en charge hors parcours de soins coordonnés de la diminution du taux de remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire et des dépassements d'honoraires. (3) Limité à un appareil par oreille tous les quatre ans. (4) Forfait annuel. (5) Option réservée aux moins de 70 ans. (6) Le service de téléconsultation MesDocteurs permet de mettre en relation un professionnel de santé et un patient dans le cadre d'une consultation réalisée à distance et allant jusqu'à l'émission d'une ordonnance (hors arrêt de travail, médicaments à prescription restreinte, dispense sportive) si le médecin l'estime nécessaire (certaines prescriptions définies dans les conditions générales du service sont exclues). Le service de téléconsultation MesDocteurs n'a pas pour objet de remplacer les consultations avec le médecin traitant et ne correspond pas à un service d'urgence. En contactre le 15 ou le 112.

Votre mutuelle prend en charge le forfait sur les actes lourds et ne prend pas en charge les franchises appliquées par l'Assurance Maladie Obligatoire : participation forfaitaire d'1€ à chaque consultation et acte médical, 0.50€ par boîte de médicament et par acte paramédical, 2€ par transport sanitaire.

Tout est prévu pour une vie plus facile

- La gratuité enfant à partir du 3°
- Réduction de 20% pour les étudiants boursiers (1)
- Le tiers payant partout en France (2)
- La prise en charge immédiate de vos dépenses

Les services inclus pour vous adoucir la vie

• Réseau de soins Atelis Optique, dentaire, audition: avantages permanents et exclusifs chez les partenaires du réseau, analyse de devis...



- A partir du le janvier 2020 Service de téléconsultation MesDocteurs
- Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes Laboratoire, hôpital... Tous les services sur mutualite.fr
- Assistance santé
- Service Conseillère Sociale Des solutions dans les moments difficiles
- Service Conseiller à domicile Plus besoin de vous déplacer
- Rendez-vous Conseil En agence
- E-service Espace sécurisé, alerte remboursement ...

Des assurances complémentaires pour tout prévoir

- Assurance scolaire et étudiant
- Assurance multirisques habitation
- Assurance prêt immobilier
- Épargne et retraite
- Prévovance : indemnités journalières, dépendance, décès, obsèques

Agences de proximité

GIRONDE

BORDEAUX BASTIDE

92 avenue Thiers • 05 57 81 51 10 prevoyancebastide@pavillon-prevoyance.fr

BORDEAUX GAMBETTA

35 rue Judaïque • 05 56 79 06 75 prevoyancejudaique@pavillon-prevoyance.fr

LANGON

34 rue Maubec • 05 57 31 08 46 prevoyancelangon@pavillon-prevoyance.fr

LA TESTE DE BUCH

13 rue Pierre Dignac • 05 56 54 63 98 prevoyancelateste@pavillon-prevoyance.fr

LESPARRE

22 place Gambetta • 05 56 59 43 64 prevoyancelesparre@pavillon-prevoyance.fr

LIBOURNE

63 rue Gambetta • 05 57 51 77 58 prevoyancelibourne@pavillon-prevoyance.fr

489 avenue de Verdun • 05 56 97 82 24 prevoyance merignac@pavillon-prevoyance. fr

TALENCE

44 cours Gallieni • 05 56 24 10 10 prevoyancegallieni@pavillon-prevoyance.fr

CHARENTE

ANGOULÊME

17 boulevard Berthelot • 05 45 68 81 34 prevoyanceangouleme@pavillon-prevoyance.fr

Siège social: 90 avenue Thiers - CS 21004 33072 Bordeaux Cedex

Les partenaires pour



d'avantages







Demandez vos avantages aubrès de votre conseiller

Adhésion, modification, suivi et informations

0 810 810 033

Service 0,05 € / min + prix appel

LUNDI AU VENDREDI 8H/19H - SAMEDI 9H/12H

ou 05 57 81 24 41

pavillon-prevoyance.fr

Espace sécurisé privatif - Devis - Infos santé



⁽²⁾ Sur l'ensemble des prestations obligatoires de votre contrat responsable.

2020